

# GRENOBLE

**BERNIN** Blocage sur les négociations annuelles obligatoires

## Soitec : grève illimitée d'une partie des salariés

**A**près une semaine de débrayages, une partie des salariés de Soitec a franchi un cap supplémentaire. Sur les 166 manifestants hier devant le site berninois, une majorité a décidé d'entamer une grève illimitée.

Le mouvement se durcit alors que la direction de l'entreprise et les syndicats avaient entamé les réunions sur les négociations annuelles obligatoires (NAO).

### Priorité au retour à l'équilibre financier

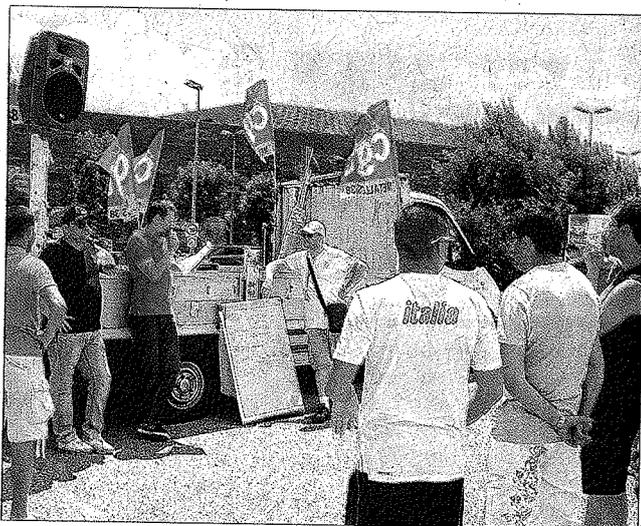
Invoquant un contexte économique difficile, Soitec a demandé à ses partenaires de reporter les NAO au mois de novembre.

« L'urgence, c'est la prudence, selon le responsable des ressources humaines en France, Lionel Fabrizi, qui rappelle les causes de ce « décalage [...] L'année dernière (qui s'achève en mars dernier), on a subi une perte importante de 45 M€ sur un chiffre d'affaires de 320 M€.

Sur cette perte, il y a de nouveaux investissements sur notre division solaire or, la division électronique, notre cœur de métier, a perdu 1 M€. Notre objectif pour le second semestre est de retrouver l'équilibre...

Si on tient bien, on sera ravi de revoir les partenaires sociaux en novembre ».

Afin de contenir le blocage qu'elle pouvait peut-



Hier, la majorité des salariés qui avait débrayé a décidé d'entamer une grève illimitée. La proposition de la direction de Soitec de reporter les négociations annuelles obligatoires au mois de novembre, compte tenu d'un contexte économique difficile, a été rejetée par les partenaires sociaux.

Photo DL

être redouter, la direction a proposé une série de mesures sociales (jours d'arrêt en cas d'enfants malades par exemple) et surtout une prime de 300 € brut à tout salaire inférieur à 2 000 €.

Cette mesure, effective dès juillet, concernerait 350 personnes.

### Un « passage en force » dénoncé par les syndicats

Les syndicats FO et CGT ont opposé une fin de non-recevoir. Pierre Pernot, délégué FO : « On a déjà baissé notre cahier de négociations, en passant de 3 M€ pour l'ensemble des

salaires à 1,5 M€. La direction est arc-boutée sur sa position mais sortir 1,5 M€ ne va pas la ruiner ! »

Pour Fabrice Lallement, de la CGT, ce « gel des salaires » s'apparente à un « passage en force de la direction qui oppose l'investissement humain à l'investissement économique. On ne peut pas se contenter du versement d'une prime au coup par coup. Les réactions aujourd'hui peuvent être qualifiées de virulentes, mais on reste sur une démarche de consultation ».

La consultation auprès de la direction est pour l'heure au point mort.

Céline FERRERO



BOU  
5, PL

278458000

[ ET ]

P  
L

CAP  
19 RUE  
Tél. 04

\* Offre valable  
saldes 5p  
Magasin de